

Du vert dans vos cours de récréation!

- Réaménagement des cours de récréation - Cahier de préconisations -

Nom de l'école : Collège Henri Barbusse

Adresse: 23 rue de Sevran à Saint-Denis (93200)



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin

Tél.: 01 48 32 25 93 caue93@caue93.fr



SOMMAIRE:

1. La démarche OASIS	
- Contexte d'intervention et objectifs	p 05
- Le CAUE 93	p 05
- Apprendre au contact de la nature	p 05
- Surveillance et entretien	p 07
- Les critères d'intervention pour une cour de récréation OASIS	p 08
2. Le collège Henri Barbusse à Saint-Denis	
- Contexte	p 15
- Organisation et composition	p 15
- Biodiversité	p 17
- Zone d'intervention pour le projet de réaménagement des cours	p 18
- Contraintes et éléments notables	p 19
- Les matériaux présents dans les cours de récréation	p 19
3. Dispositif de concertation au collège Henri Barbusse	
- Dispositif général	p 21
- Concertation du jeune public	p 23
- Exposition et résultats du vote	p 41
- Le programme	p 45
- Concertation du public adulte	p 47
- Atelier croisé	p 49
4. Préconisations d'aménagements	
- Plan PROGRAMME - Proposition A	p 55
- Plan PROGRAMME - Proposition B	p 59



La démarche OASIS

CONTEXTE D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

Depuis 1850, la température mondiale moyenne à la surface de la Terre a considérablement augmenté. Ce réchauffement de l'atmosphère est très intense et touche toutes les régions du monde. Les phénomènes extrêmes (pluies intenses, sécheresses, canicules) se multiplient et augmentent en fréquence, en durée et en intensité. Ils présentent un risque majeur pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants).

Face à cette crise climatique, il est aujourd'hui nécessaire de repenser les infrastructures telles que nous les connaissons, de les adapter, de les transformer en créant des espaces destinés à «rafraîchir» nos villes. Les cours de récréation des établissements scolaires du département de la Seine-Saint-Denis constituent de véritables leviers à l'échelle de notre territoire (superficie non négligeable et répartition homogène) pour améliorer les conditions de vie de leurs usagers et plus largement, des habitants à proximité.

À ce jour, plusieurs cours de collège Séquano-dionysiens ont été réaménagées par le Département selon les principes OASIS majeurs que sont : la désimperméabilisation des sols, l'apport de végétation, d'ombre et d'eau, l'emploi de matériaux naturels. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE93) propose d'ajouter à cela une notion non négligeable celle de l'usage en accompagnant le Département dans une méthodologie de co-conception (entre les élèves et les adultes qui les entourent) permettant de donner la parole aux usager.e.s et d'esquisser le projet de réaménagement.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS (CAUE93)

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-saint-denis est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Séquano-dionysien.ne.s.

Les CAUE ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils donnent au public et aux autorités compétentes des avis et des conseils qui ont une valeur consultative.

APPRENDRE AU CONTACT DE LA NATURE

Apporter de la végétation, des éléments naturels pour rafraîchir la ville et garantir le confort thermique des habitant.e.s quand les températures grimpent en ville n'est pas le seul enjeu des cours OASIS, la pédagogie à travers et avec la nature est également un réel objectif du dispositif OASIS. Permettre à des élèves qui ne sont pas en contact avec des espaces naturels ou paysagers de prendre conscience de l'effet positif que ceux-ci peuvent avoir sur notre bien-être car ce n'est certainement pas Laurent Tillon, et son chêne préféré, qui viendra nous contredire, c'est un fait, la nature fait du bien. À l'échelle d'une cour de récréation de collège, la nature n'est pas génrée, elle est en constante évolution, transformation et permet une réelle

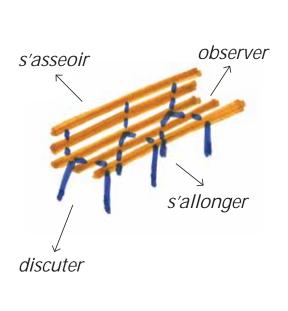


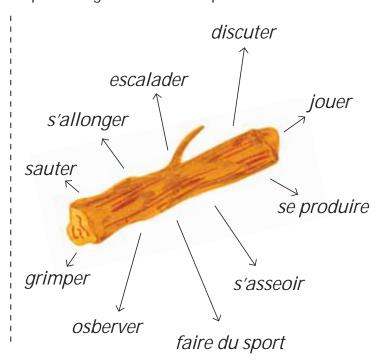




mixité d'usages et de pratiques qui ne peuvent être attribuées ni aux filles ni aux garçons. Elle peut s'observer, se manipuler, se toucher et doit être préservée et entretenue. Un apprentissage que le collège Pierre Mendès France a d'ailleurs choisi de mettre à l'honneur en proposant des heures de jardinage à la place des heures de colle, des stages au jardin/potager à la place de mesures d'exlusion. Une idée selon laquelle évoluer à l'extérieur pourrait faire du bien, ainsi que l'effort physique, la satisfaction d'avoir un cadre de vie agréable et le plaisir de la découverte.

Il est ainsi également nécessaire d'intégrer des éléments, des dispositifs permettant aux usagers des cours de récréation d'observer la nature et de favoriser la prospérité de la petite faune (cloture ajourée, abris spécifiques, etc.). La question de la gestion des déchêts n'est également pas à négliger et l'installation de système de tri des déchets, même de compost permettra sans nul doute de prendre soin des espaces végétalisés mis en place.





SURVEILLANCE ET ENTRETIEN

Pour aborder le principe d'une cour OASIS, il est d'abord nécessaire de déconstruire une idée reçue selon laquelle tout doit être sous contrôle dans une cour de récréation. Un milieu naturel permet la diversité, l'exploration et il convient ainsi d'envisager la cour de récréation comme un espace de créativité, de sociabilisation, d'apprentissage et de découverte. Accepter le risque et admettre qu'il est nécessaire de «surveiller autant que possible et non autant que nécessaire». Il n'est pas question de mettre en péril la sécurité des usagers ni de dénigrer la nécessité de surveiller mais bien de placer le curseur là où nous le pensons nécessaire et non préférable.

Pour ce qui est de l'entretien des espaces végétalisés, de nombreuses pistes peuvent être explorées : la mise en place d'ateliers de sensibilisation au tri, à l'entretien des végétaux avec l'ensemble des élèves, des professeur.e.s, des parents d'élèves volontaires du collège Henri Barbusse, la mise en place d'une charte de bon fonctionnement de la cour de récréation que tous les usager.e.s serait invité.e.s à signer, l'intervention d'une association extérieure qui pourrait proposer la mise en place d'un club jardin auquel pourraient participer les élèves volontaires.

LES CRITÈRES D'INTERVENTION POUR UNE COUR OASIS

Réaménager une cour de récréation selon les principes OASIS nécessite d'intervenir sur plusieurs éléments en parallèle : les usages qui pourront prendre place au sein de la cour de récréation, la présence et la gestion de l'eau, la materialité et le relief du sol, la végétation (strate herbacée, arbustive et arborescente) ainsi que les équipements en lien avec la nature.

VÉGÉTATION

La végétation peut s'intégrer à la cour de différentes manières : en potager, en plantes grimpantes ou bien en plantant des arbres qui apporteront de l'ombre quand le soleil est trop fort.



SOL

Utiliser des matériaux naturels au sol permettra de rendre perméable le sol de la cour. Il est également possible d'imaginer une cour avec des dessins au sol, des buttes et creux ici et là et des matériaux agréables au touché.

FAU

Mettre de l'eau dans la cour de récré lui apportera de la fraîcheur en été. Elle servira, par exemple, à arroser le potager en récupérant l'eau de pluie, apprendre grâce à une mare pédagogique, un ruisseau ou se désaltérer avec des robinets d'eau potable.



ÉQUIPEMENTS

Quoi de mieux que du nouveau mobilier dans la cour pour diversifier les jeux, accueillir des animaux, faire classe dehors, faire du compost, etc.



Imaginer de nouvelles activités que les enfants n'ont peut être pas l'habitude de faire dans la cour. Intégrer des usages qui serviront à des personnes extérieures à l'école, en dehors des heures de classe.





LES POINTS +

usages

Rendre mixtes les

- Ouverture sur la ville

sur des temps hors

- Répondre aux besoins de tous les

usagers de la cour

Mutualisation **

· Mixité *

Nature

DES MOTS CLÉS

LES USAGES

En architecture, la notion d'usage fait référence à l'utilisation que l'on fait d'un lieu, d'un espace. On parle d'usagers pour désigner les personnes qui utilisent cet espace (pour une raison ou une autre).

La mixité d'usages désigne un lieu qui propose différents usages et usagers.

Imaginons de nouvelles activités que nous n'avons peut être pas l'habitude de pratiquer dans ta cour. Nous pouvons aussi intégrer des usages qui serviront à des personnes extérieures à l'école, en dehors des heures

PRENDRE EN COMPTE DIFFÉRENTS USAGERS







la vie scolaire



des animaux



les élèves







service d'entretien



les habitant e s

DÉFINIR LA DYNAMIQUE DES ESPACES



CALME

Espaces où on aime rester seul, où on réalise des activités calmes et où on aime se reposer





INTERMÉDIAIRE

Espaces où on aime rester avec 1 ou 2 amis, où on n'est ni très calme, ni très agité





DYNAMIQUE

Espaces où on aime se dépenser, courir, jouer à plusieurs à des jeux énergiques



se réunir

PROPOSER DES NOUVEAUX **USAGES**



orojeter en plein air



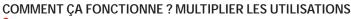




bricoler

dehors

faire classe







L'EAU

La présence d'eau est nécessaire pour rafraîchir la ville et permettre à la nature de prospérer. Qu'elle soit un élément paysager naturel ou construit, qu'elle soit recyclée ou de pluie, l'eau doit être préservée, valorisée.

Mettre de l'eau dans la cour de récré lui apportera de la fraîcheur en été. On pourra, par exemple, arroser le potager en récupérant l'eau de pluie, apprendre avec une mare ou une rivière pédagogique, un petit ruisseau ou se désaltérer grâce aux robinets d'eau potable.

LES POINTS +

- Récupérer les eaux de
- pluie pour les réutiliser
- Nourrit le sol Apporter de l'eau potable

- Cycle de l'eau Fraîcheur
- Eau naturelle Eau potable

arroser les plantes





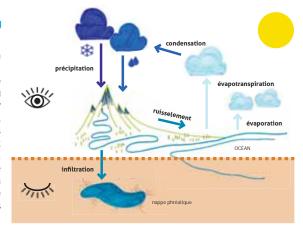




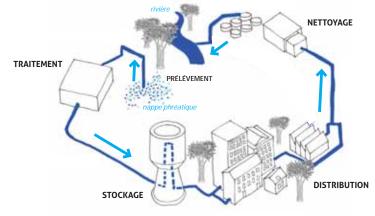
COMMENT ÇA FONCTIONNE?

LE CYCLE NATUREL DE L'EAU

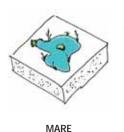
Le cycle de l'eau est un phénomène naturel qui représente le parcours entre les grands réservoirs d'eau liquide, solide ou de vapeur d'eau sur Terre : les océans, l'atmosphère, les lacs, les cours d'eau, les nappes d'eaux souterraines et les glaciers. Le «moteur» de ce cycle est l'énergie solaire qui, en favorisant l'évaporation de l'eau, entraîne tous les autres échanges.



LE CYCLE DE L'EAU EN VILLE

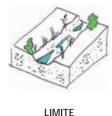










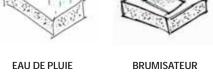






JEUX D'EAU

EAU POTABLE



* Infiltration : c'est le passage lent d'un liquide dans un corps. Dans notre cas, il s'agit du passage de l'eau dans le sol.

LE SOL

Un sol «vivant» est un sol qui préserve le cycle de l'eau et qui permet à la biodiversité de se développer et de prospérer.

En utilisant des matériaux naturels au sol, cela permettra de le rendre perméable. Il est possible de lui apporter une autre fonction en imaginant des dessins au sol, du relief ici et là et des matériaux développant le touché.

COMMENT ÇA FONCTIONNE: LA PERMÉABILITÉ

- Perméable Favoriser la biodi-

- Sol vivant Relief *

DES EXEMPLES D'USAGES



jouer













DES MATÉRIAUX NATURELS

bois

gravier



bois

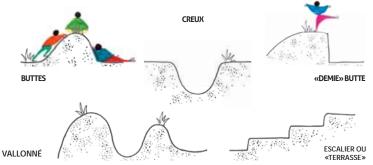


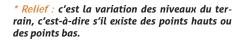


bois



DES FORMES VARIÉES: TRAVAILLER LE RELIEF





CIRQUE PLATEAU

AH-AH OU «SAUT DE LOUP

** Perméabilité : pour un matériau, il s'agit de sa capacité à laisser passer l'eau à travers lui pour s'infiltrer dans le sol.

LA VÉGÉTATION

La biodiversité désigne la diversité de la nature et la richesse des espèces vivantes qui peuplent la Terre, dont l'homme fait partie : la flore pour les espèces végétales et la faune pour les espèces animales. Les végétaux sont classés par ordre de «taille» selon un principe de strates végétales.

La végétation peut s'intégrer à la cour de différentes manières : en potager, en plantes grimpantes ou bien en plantant des arbres qui t'apporteront de l'ombre quand le soleil est trop fort.

Strate arbustive

Strate sous-terraine

ARBRE ISOLÉ

- Stockage de l'eau et Evapotranspiration

- Rôle pédagogique Aire de jeu

- Écosystème ** Ombre

DES EXEMPLES D'USAGES





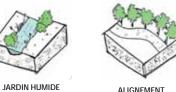


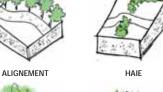


UNE QUESTION D'ÉCHELLE

Strate

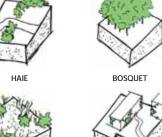
Strate

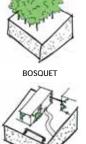




FRICHE

Strate arborescente





GRIMPANTE

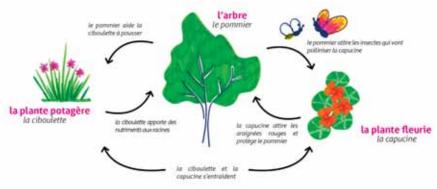




COMMENT ÇA FONCTIONNE?

CLAIRIÈRE

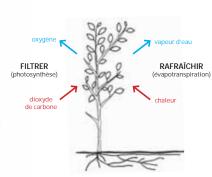
LE COMPAGNONNAGE DES VÉGÉTAUX



* Biodiversité : c'est un ensemble de plantes et d'animaux entre lesquels existent des relations vitales, ainsi qu'un milieu dans lequel ils vivent.

** Écosystème : c'est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants (animaux et végétaux) en interaction avec leur environnement. Entre eux, ils sont dépendants, ils échangent de la matière, des énergies et des informations qui permettent le maintient et le développement de la vie.

LA RESPIRATION DES VÉGÉTAUX



LES ÉQUIPEMENTS

Les équipements correspondent à l'ensemble du **mobilier** installé dans la cour pour répondre aux différents besoins des usagers, qui puissent également proposer de nouvelles activités, de nouveaux usages ainsi que favoriser la biodiversité et renforcer l'environnement naturel de la cour.

Ils peuvent être en lien avec la faune, la flore, les êtres humains ou encore le tri des déchets.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Répondre aux différents besoins par des équipements adaptés, qui puissent correspondent au fonctionnement de la biodiversité.

LES POINTS +

- pédagogiques
- Favoriser le l'enfants

DES MOTS CLÉS

DES EXEMPLES D'USAGES









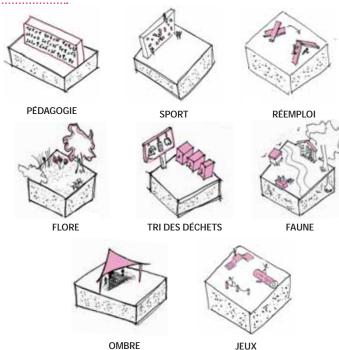








DES FORMES VARIÉES



* Biodiversité : c'est un ensemble de plantes et d'animaux entre lesquels existent des relations vitales, ainsi qu'un milieu dans lequel ils vivent.

** Réemploi : réutiliser du matériel déjà voué à une première utilisation pour lui donner une seconde vie.

Localisation:

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Année de construction :

1968

Le collège Henri Barbusse accueille **537 élèves** et compte **82 adultes** qui interviennent au sein de l'établissement.

Le collège est composé du nombre de classes suivant :

- 6 classes de 6ème
- 6 classes de 5ème
- 7 classes de 4ème
- 6 classes de 3ème



2. Le collège Henri Barbusse à Saint-Denis

CONTEXTE

Le collège Henri Barbusse, situé au 23 rue de Sevran (nord-est de Saint-Denis), est à la frontière de plusieurs tissus urbains distincts : un tissu pavillonaire «dense» à proximité directe de l'établissement, un tissu pavillonaire plus «éparse» et un tissu d'immeubles espacés.

Ce collège est à l'origine un groupe scolaire réalisé en 1968 par l'architecte André Lurçat. Sa date de transformation en collège n'est à ce jour plus connue. Un programme de rénovation-extension de l'établissement est lancé par le Département en 1987 et le collège fera l'objet d'une restructuration en 2005.

Aujourd'hui le collège Henri Barbusse est implanté sur une grande parcelle de forme complexe, il est composé de deux cours de récréation : la cour A (490 m²) et la cour B (2000 m²) autour desquelles s'articulent les salles de classes, le CDI et le réfectoire.

Le collège est également composé d'un gymnase, d'un terrain de sport extérieur couvert, d'un atelier mécanique pour les SEGPA, de laboratoires de physique-chimie et de SVT, de salles d'arts plastiques, salle informatique, salle à «la demande», une salle de technologie qui ne donnent pas directement sur la cour. Une variété de disciplines et d'usages qui ne sont pas représentés dans les cours de récréation qui ne semblent proposer que peu d'activités ou d'usages en dehors de la pratique du foot, du basket, la marche et la discussion.

ORGANISATION ET COMPOSITION

L'usage de la cour A est réservé aux élèves de 6ème, celui de la cour B aux élèves de 5ème, 6ème et 3ème sur les temps de récréation. Sur le temps du midi seule la cour A est utilisée, une grande partie des élèves ne déjeunant pas au collège.

Actuellement les élèves se rangent dans les cours de récréation et montent ensuite dans les classes en compagnie de leurs professeur.e.s.

La cour A est exposée au sud mais elle est enclavée (batiments R+2 sur 3 côtés). À l'issue du premier atelier les élèves l'ont d'ailleurs majoritairement qualifiée de sombre, froide, étroite et triste. Si cette cour semble manifestement peu acceuillante selon les élèves, elle est en revanche très végétale : présence de nombreux végétaux (strates arborescentes, arbustives et herbacées), présence d'une serre (entretenue par les élèves sous l'impulsion d'un professeur de SVT), de mobilier support de végétation (réalisation des élèves encadrés par un professeur de SVT).

La cour B est exposée au sud et elle est largement asphaltée. C'est dans la cour B que l'AS basket a lieu le mercredi après-midi (50 adolescent.e.s y participent en moyenne). Cette cour offre la possibilité de pratiquer le basketball ou le football ce qui en fait la cour préférée de nombreux collégien.ne.s. Cette cour sert également de passage au professeur.e.s qui veulent rejoindre le parking du collège, l'entrée véhicules pour le personnel du collège se situant au 27 rue de la Vieille Mer.



Parvis



Cour A



Cour B







Biodiversité cour A

Biodiversité voie pompiers

Collège Henri Barbusse à Saint-Denis

Le collège est également composé de deux parvis séparés par un sas d'accueil qui fait office d'entrée du collège. Ces espaces sont très largement végétalisés.

La chaleur en été et la vetusté de certains locaux font de ce projet de réaménagement une réelle opportunité de créer un espace d'apprentissage extérieur agréable en relation étroite avec la nature.

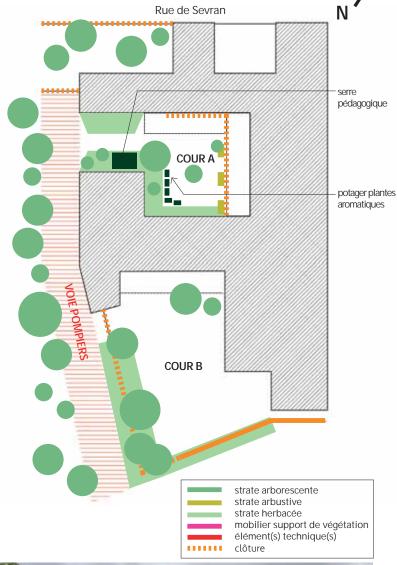
BIODIVERSITÉ

Les espaces végétaux, qu'ils soient naturels ou artificiels, sont assez nombreux au sein du collège Henri Barbusse mais les élèves n'y ont pas toujours accès ou n'y pretent pas grande attention. Sous l'impulsion du professeur de SVT des ruches sont présentes sur le toît de l'établissement (le miel du collège Henri Barbusse n'est pas qu'un mythe), une serre est implantée dans la cour A. Ces dispositifs permettant à la biodiversité de prospérer sont accessibles aux élèves dans le cadre des cours dispensés par le professeur de SVT en question, un club jardin ayant même été mis en place.

D'autres éléments végétaux sont également présents au sein de l'établissement mais rendus inaccessibles aux collègien.ne.s pour des raisons de surveillance et d'entretien : de nombreux arbres bordent la voie pompier, une marre et un potager derrière la salle de professeur.e.s.

La majorité des clôtures sont ajourées et permettent le passage de la petite faune (hérisson, renard, etc.).

Un réel potentiel pour faire de ces cours de

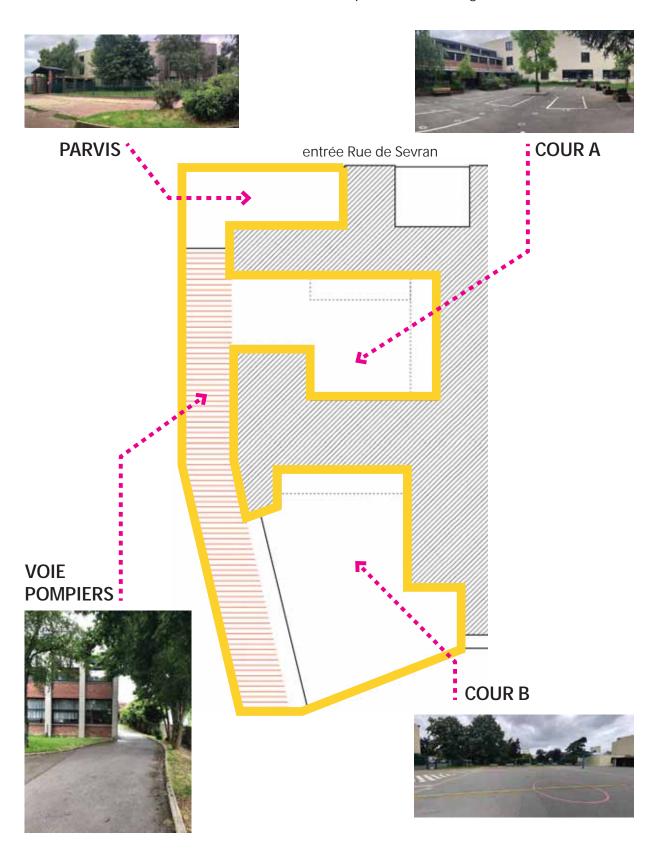






ZONE D'INTERVENTION POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES COURS

Le projet de réaménagement des cours A et B selon les principes OASIS inclut également la zone pompier qui pourra permettre d'agrandir la superficie des deux cours ainsi que celle du parvis à l'entrée de l'établissement. Les travaux auront lieu pendant les congés d'été 2022.



CONTRAINTES ET ÉLÉMENTS NOTABLES

Pas de contraintes notables en dehors de la présence d'une voie pompiers liant les deux cours de récréation A et B. Cette voie doit être libre de tout aménagement ou équipement et doit restée carrossable. Le sol, s'il est modifié pour permettre une plus grande infiltration de l'eau, devra prendre en compte le point de poinçonnement qu'implique le passage de véhicules de secours.

LES MATÉRIAUX PRÉSENTS DANS LES COURS DE RÉCRÉATION

Les cours A et B sont en grande partie composées de matériaux artificiels qui ne permettent pas, ou très peu, l'infiltration de l'eau dans le sol. La répartition des matériaux se fait de la façon suivante :





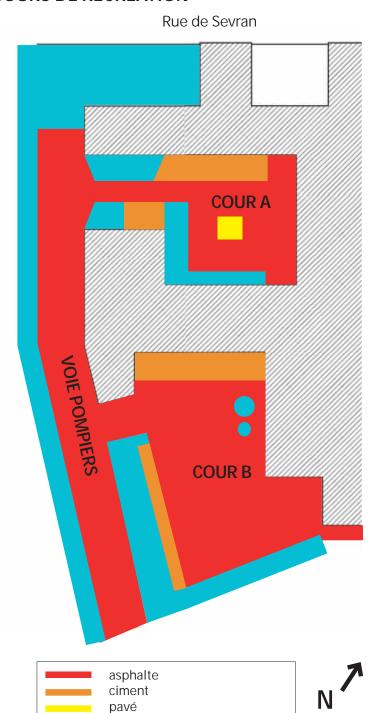
Pieds d'arbres cours A et B



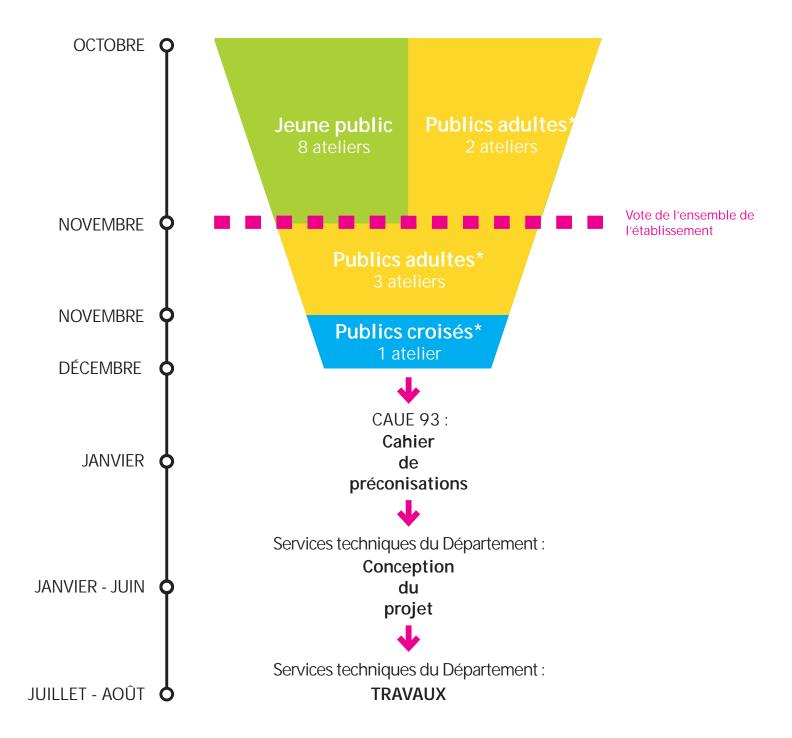




Matériaux sol cour B



pleine terre





- * Publics adultes:
- Équipe pédagogique
- Vie scolaire
- Parents d'élèves
- Personnel entretien
- * Publics croisés :
- Jeune public
- Publics adultes

3. Dispositif de concertation au collège Henri Barbusse

DISPOSITIF GÉNÉRAL

L'objectif d'une démarche de concertation est d'aboutir à un projet architectural, urbain ou paysager émmanant de l'ensemble des usagers. Ici, pour ce projet de réaménagement des cours de récréation du collège Henri Barbusse, les usager.e.s sont : les élèves, l'équipe pédagogique et la vie scolaire du collège, les services techniques en charge de la conception et de la réalisation du projet, le personnel en charge de l'entretien des cours de récréation ainsi que les parents d'élèves.

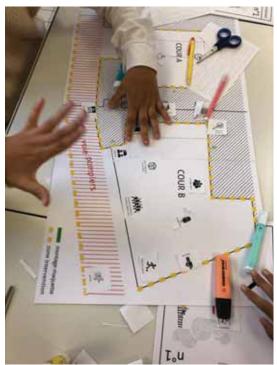
Pour mener à bien ce dispositif, le CAUE 93 propose plusieurs ateliers distincts de sensibilisation, dans un premier temps, puis de conception dans un second, permettant de passer par les différentes étapes de la conception d'un projet architectural, urbain ou paysager : diagnostic, concepts et grandes intentions de projet et esquisse. Ces préconisations seront ensuite transmises aux services techniques en charge de la conception et de la réalisation les travaux sous la forme d'un cahier de préconisations et d'un plan illustré réalisé par le CAUE93. Les élèves de la classe de 5èmeB, dont Monsieur Philippe est le professeur principal, ont été désigné.e.s pour participer aux ateliers jeune public.

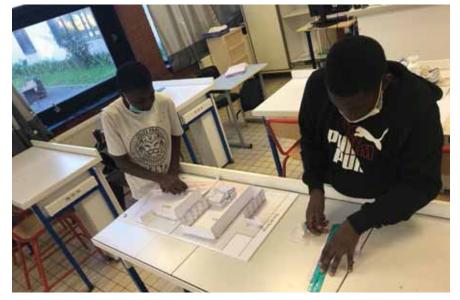
Premier.e.s utilisateur.rice.s de ces espaces, les élèves sont les premiers à être consulté.es. Ils. elles sont amené.e.s, à l'issue de 8 ateliers, à proposer des projets, sous forme de maquettes, et à faire émerger les éléments programmatiques qui seront intégrés aux deux cours, ainsi qu'au parvis et à la voie pompiers.

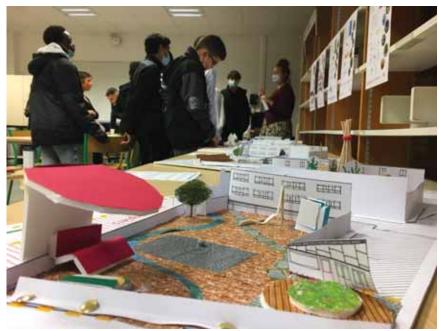
Ces grandes intentions de projet font ensuite l'objet d'un vote auquel participe l'ensemble (ou une très grande partie) de l'établissement Henri Barbusse, tout public confondu.

Le public adulte est ensuite invité à particper à 5 ateliers pour alimenter le programme des cours de récréation en fonction des disciplines enseignées et des besoins identifiés (présence de terrain de sport pour les professeur.e.s de sport, capacité à surveiller les cours dans de bonnes conditions pour la vie scolaire, etc.) et pour émettre des propositions de spatialisation à l'échelle des deux cours.









CONCERTATION DU JEUNE PUBLIC

La participation des élèves de la classe de 5èmeB avait pour objectif de faire émerger, sous forme de maquettes, les éléments programmatiques des cours de récréation A et B qui seront ensuite soumis au vote.

Déroulé et calendrier :

Atelier 1 (lundi 04.10.2021) *Le climat change et il faut s'adapter*: établir un constat climatique et permettre aux élèves de prendre conscience de la nécessité de repenser la façon dont nous construisons la ville et dont nous intervenons sur les espaces asphaltés.

Atelier 2 (jeudi 07.10.2021) *Que fais-tu dans ta cour de récréation ?*: réaliser un diagnostic de la cour de récréation à travers la notion d'usage (cartographie, observation, relevé). Initier une prise de conscience sur la pratique genrée de cet espace. Amener les élèves à réfléchir aux usages qui pourront être fait de la cour de récréation en introduisant les trois grandes catégories d'usages suivantes : calme, intermédiaire et dynamique et en leur proposant des références (parcs, école, espaces urbains, etc.) illustrant des pratiques « novatrices » et mixtes de l'espace selon les âges et les besoins de chacun. Selection des usages de chaque projet en groupe de 4 élèves.

Atelier 3 (jeudi 07.10.2021) *Ma cour de récréation naturelle* : réaliser un relevé des équipements présents dans la cour de récréation (tracés au sol, jeux). Proposer des références de cour de récréation OASIS pour amener les élèves à « dessiner » collectivement les grandes lignes de leur projet de cour OASIS et à proposer les usages qu'ils veulent y voir figurer.

Atelier 4 (jeudi 07.10.2021) *Ma cour de récréation naturelle : une véritable oasis en ville*: interroger chaque élève sur son rapport à la nature et proposer une expérience sensible collective au contact de celle-ci. Visite ferme urbaine *«Zone sensible»* à Saint-Denis.

Atelier 5 (jeudi 07.10.2021) *Notre cour de récréation naturelle - Valoriser l'eau pour plus de fraîcheur* : séance sur la thématique de l'eau. En équipe de 4, les élèves traduisent en plan masse leurs propositions et travaillent sur la première étape de la maquette.

Atelier 6 (jeudi 07.10.2021) *Notre cour de récréation naturelle – Un sol vivant (infiltration de l'eau)* : séance sur la thématique du sol et de l'infiltration de l'eau. En équipe de 4, les élèves traduisent en plan masse leurs propositions et travaillent sur la seconde étape de la maquette.

Atelier 7 (jeudi 07.10.2021) *Notre cour de récréation naturelle – Un sol vivant (biodiversité)* : séance sur la thématique de la biodiversité et de l'ombre. En équipe de 4, les élèves traduisent en plan masse leurs propositions et travaillent sur la troisième étape de la maquette.

Atelier 8 (jeudi 07.10.2021) *Notre cour de récréation OASIS idéale – Des équipements inspirés par la nature* : séance sur la thématique des équipements dans la cour de récréation. En équipe de 4, les élèves traduisent en plan masse leurs propositions et travaillent sur la quatrième et dernière étape de la maquette. Finalisation de la maquette et préparation de la présentation pour l'exposition.

EXPOSITION DES PROJETS et vote de l'ensemble de l'établisse lement : semaine du 15 au 19 novembre 2021

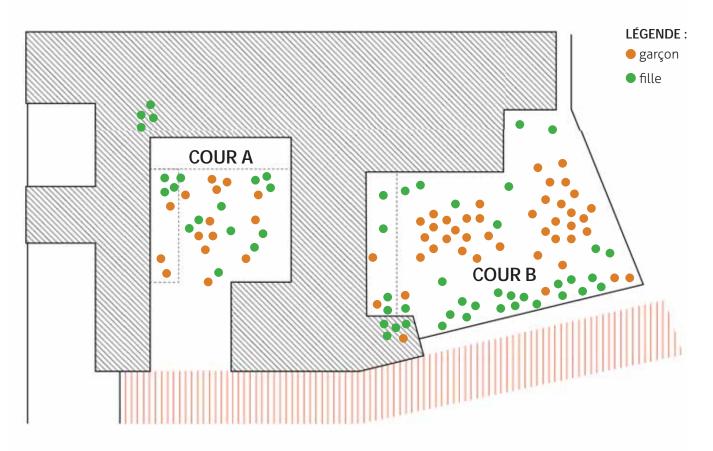


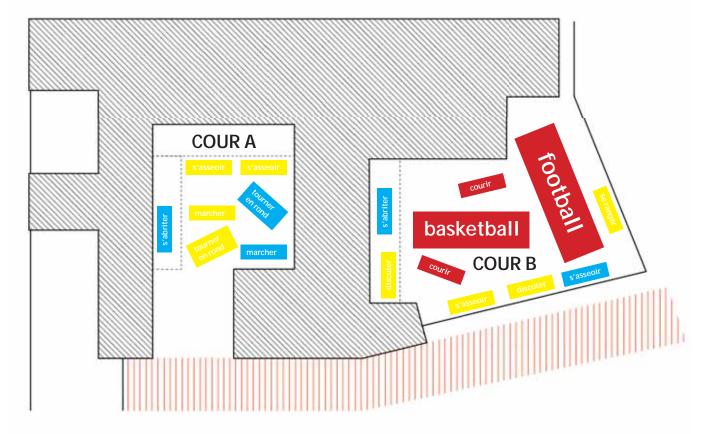
Schéma répartition filles/garçons au sein des deux cours A et B sur les temps de récréation



usage calme (qui induit ou permet la collectivité)

usage intermédiaire (qui induit ou permet de petits groupes)

usage dynamique (qui induit ou permet la solitude)



Atelier membres du CVC (jeudi 07.10.2021) : travail sur plan en équipe mixte.

Ces différents ateliers ont permis de faire émerger différentes propositions de projet de réaménagement mais aussi, et avant tout, d'établir un diagnostic des cours de récréation sur base de la pratique quotidienne des élèves et de l'ensemble des membres du personnel de l'établissement Henri Barbusse.

Usages et pratique de l'espace :

Les deux cours A et B sont très marquées dans les usages qu'elles proposent : la cour A est la cour «calme» comme aiment à le souligner les élèves, la cour B quant à elle est la cour «sportive».

<u>COUR A</u>: Cette cour ne présente aucune possibilité pour la pratique d'un sport ou d'une activité permettant de se «défouler». La cour A est jugée trop «petite» par les élèves. Dans cette cour les élèves de la classe de 5èmeB ont rapidement pointé du doigt un problème d'entretien et de gestion des déchets liés à un manque de respect des lieux de la part des élèves eux.elles-mêmes.

<u>COUR B</u>: cette cour est assez grande et elle est très marquée par la pratique du basketball et surtout du football. Les deux terrains sont très occupés sur les temps de récréation, principalement par les garçons. Les filles quant à elles sont souvent assises sur les bancs autour. Celles et ceux qui ne trouvent ni leur place sur un terrain ou sur un banc se réfugient aux WC ou èrent entre les espaces vacants.

Mobilier:

D'une façon générale le mobilier de ces deux cours de récréation est assez fonctionnel et n'offre pas une large palette d'usages ou d'activités au sein même des cours de récréation. La diversité des usages et des ambiances n'est pas au rendez-vous dans ces deux cours qualifiées de «sales, tristes, ennuyeuses» par les élèves de la classe de 5èmeB.

COUR A:

120 élèves en moyenne

La cour de récréation est composée des éléments de mobilier suivants :

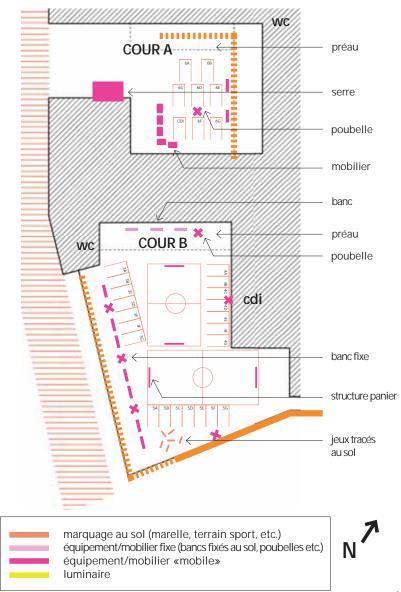
- 2 bancs
- 5 «assises plantées»
- 1 poubelle
- 2 auvents

COUR B:

420 élèves en moyenne

La cour de récréation est composée des éléments de mobilier suivants :

- 10 bancs
- 6 poubelles
- 2 paniers de basketball
- 2 cages de footaball
- 1 auvent



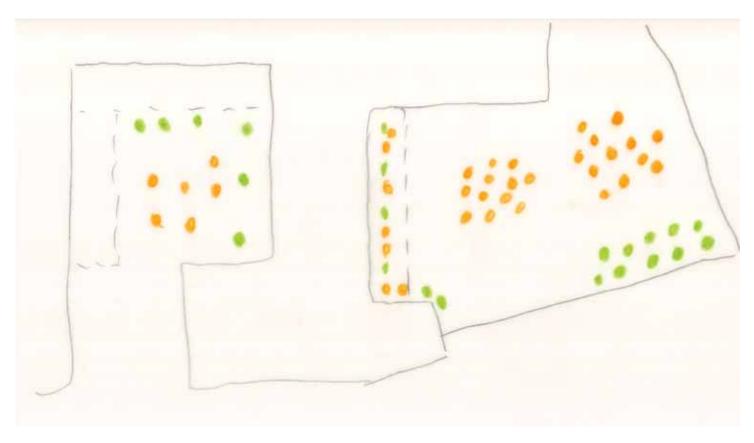


Schéma répartition filles/garçons au sein des deux cours A et B sur les temps de récréation - NISRINE

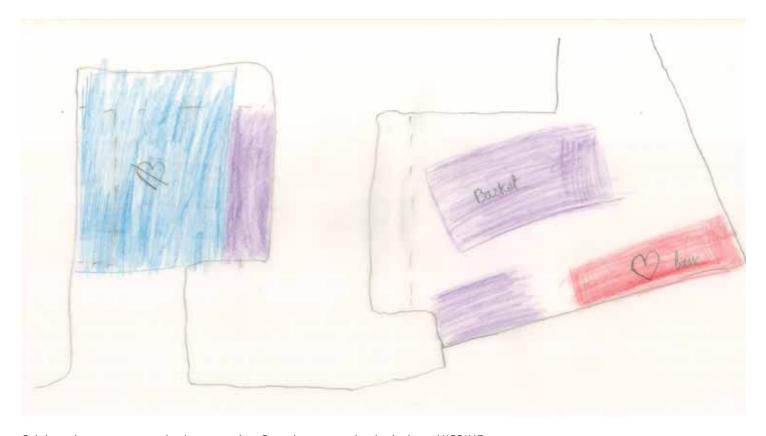


Schéma des usages au sein des cours A et B sur les temps de récréation - NISRINE



Schéma répartition filles/garçons au sein des deux cours A et B sur les temps de récréation - MARIO

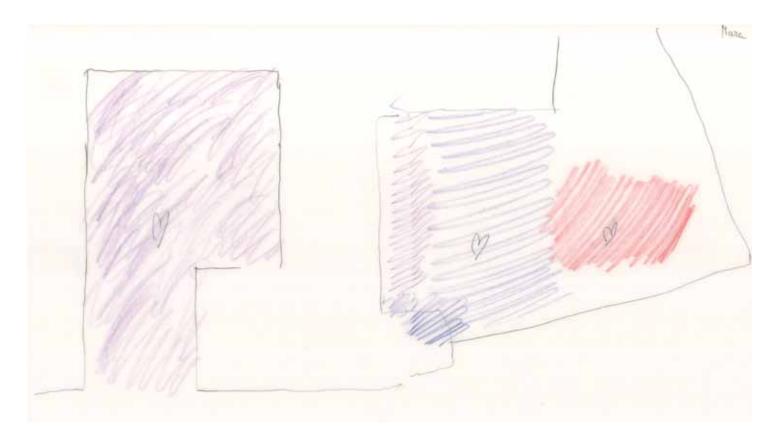


Schéma des usages au sein des cours A et B sur les temps de récréation - MARIO









Propositions des élèves pour le projet de réaménagement des cours A et B :

D'une façon générale, certains grands principes, communs aux 5 groupes, ressortent des différentes propositions formulées par les élèves :

- privilégier les formes organiques plutôt que rectilignes.
- travailler sur des îlots, autour desquels (et sur lesquels) plusieurs usages peuvent prendre place. Dans de nombreux projets des élèves «on tourne autour», l'organisation se fait autour de points centraux définis par les élèves.
- travailler sur le «relief» des cours de récréation en proposant des points hauts et des points bas. Un nivelement rendu possible directement avec une gestion paysagère ou grâce à du mobilier.
- apporter de nombreuses assises suplémentaires qui ne seraient pas forcément orientées vers les terrains de sport mais qui pourraient permettre la discussion, le repos, l'observation de la nature, etc. Les 5 groupes ont fait émerger différents types d'assises : des assises collectives , des assises «allongées» type transat ou éléments dans le sol, des assises «suspendues» type balançoire ou hamac.
- apporter des espaces couverts qui semblent réellement manquer aux deux cours de récréation.

En terme d'organisation et de gestion des temps de cours de récréation, les 5 groupes ont souhaité conserver la répartition suivante : élèves de 6ème dans la cour de récréation A et élèves de 5ème, 4ème et 3ème dans la cour B.

Pour ce qui est de la façon de se ranger, la majorité des élèves souhaitent que les élèves de 6ème, 5ème et 4ème continuent à se ranger dans la cour de récréation alors que les élèves de 3ème pourraient monter directement dans leur salle de classe. Pour faciliter ce mode de fonctionnement les élèves souhaitent la mise en place d'une signalétique ludique et colorée à l'échelle de la cour de récréation (ATTENTION : cette signalétique ne pourra pas se trouver sur l'emprise des terrains de sport pour éviter de brouiller la lecture des lignes de démarcation). Une autre partie des élèves souhaitent que tou.te.s montent directement en salle de classe.

Pour ce qui est des limites et clôtures, les élèves ont majoritairement choisi de supprimer celle qui délimite le passage couvert de la cour A et de déplacer les autres pour pouvoir agrandir les cours et annexer la voie pompier.

Enfin, l'utilisation de la voie pompier divise. Très peu d'élèves exploitent pleinement cet espace. Ceux et celles qui l'utilisent y proposent une piste d'athlétisme ou une promenade pour observer la nature.

Nisrine Shaina Bader Adama

Les cours fun et colorées

Parvis:

Un véritable «jardin public» avec des sièges, des tables, des jeux de société, un espace couvert mis à disposition des usagers du collège et des habitants sur des temps bien définis.

Cour A:

Une cabane sur laquelle des plantes grimpent permet de lire en toute tranquillité, un mur d'escalade permet de faire de l'exercice, des plantes grimpent sur les façades et apportent de la fraîcheur dans la cour ainsi qu'une mare.

Voie pompier : espace de circulation et de contemplation.

Cour B:

Un chemin d'eau (eau de pluie) traverse la cour pour apporter de la fraîcheur et délimiter l'espace. Des gradins creusés dans le sol permettent de s'asseoir et de s'allonger, une bibliothèque offre la possibilité de lire dehors, des gradins disposés en rond permettent de s'asseoir, une balançoire est également mise à disposition. Un mur d'expression permet de laisser libre cour à sa créativité. Un terrain type «city» permet de faire du foot et du basket à la fois.

Végétation:

- de la pelouse, des arbustes, des arbres.
- fleurs mélifères.
- des plantes grimpantes.

Eau: présence d'une mare et d'un chemin d'eau.

Aménagements emblématiques:

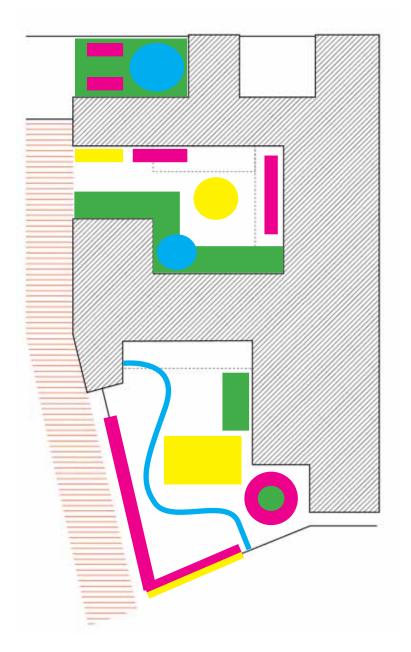
- assises creusées dans le sol, assises en gradins disposées en rond.
- bibliothèque extérieure, balançoire, mur d'escalade, table de jeux de société.
- dispositif couvert.
- mur d'expression.







Les références sélectionnées :

















Rayan Hamza Henda Mariame

Les nouvelles cours

Parvis:

Un lieu engazonné pour la détente destiné aux usagers du collège.

Cour A:

Une piste d'athlétisme permet de faire de l'exercice, des assises sont ajoutées tout autour. Une cabane permet de se détendre à l'ombre des plantes qui grimpent sur les façades.

Voie pompier : espace de circulation et de contemplation.

Cour B:

Une zone de sport en pavés pour jouer au basket, une autre zone de sport avec un sol souple pour jouer au foot. Un potager se trouve près du réfectoire pour que les récoltes puissent servir à la cuisine. Un espace couvert est installé près du réfectoire. Des gradins offrent des assises aux usagers.

Végétation :

- arbres, pelouse, arbustes.
- fleurs mélifères.
- potager.
- des plantes grimpantes sur les façades et les poteaux.

Eau:-

Aménagements emblématiques :

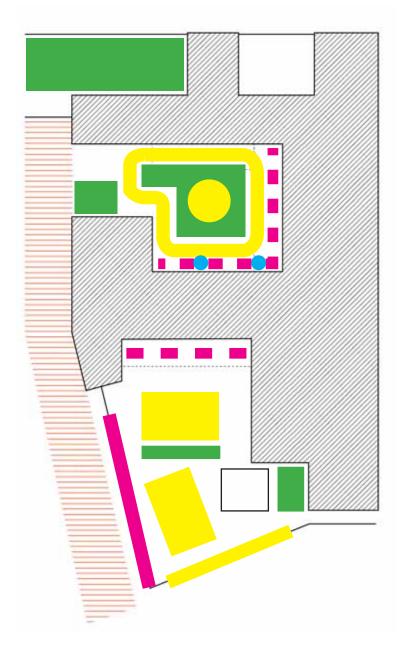
- des gradins.
- une piste d'athlétisme.
- un espace couvert.







Les références sélectionnées :

















Naël Mara Salah

En route pour une meilleure cour

Parvis:

Des installations sportives respectant la végétation présente permettent aux habitant.e.s du quartier de profiter de cet espace sur des temps bien précis.

Cour A:

Une mare apporte de la fraîcheur, des plantes grimpent sur les façades. Des gradins en rond permettent de s'asseoir. Une pelouse recouvre la quasi-totalité de cette cour.

Voie pompier : espace de circulation et de contemplation.

Cour B:

Une grande zone d'herbe apporte de la végétation, des cheminements en pas japonais permettent de circuler. Deux terrains de sport (type «city») permettent de jouer au basket ou au foot. Un potager permet d'alimenter la cuisine en légumes pour les repas. Une mare apporte de la fraîcheur ainsi qu'une allée de cerisiers qui borde la cour.

Végétation :

- de la pelouse, des arbres (cerisiers), arbustes.
- un potager.
- fleurs mélifères.

Eau: présence de deux mares.

Aménagements emblématiques :

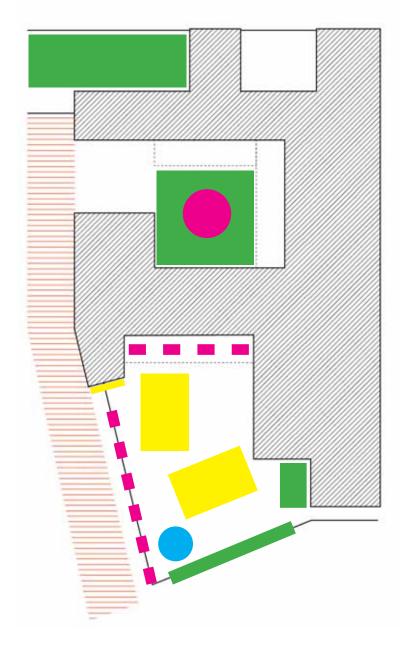
- des ponts au dessus des mares proposent une promenade agréable.
- des assises en gradin avec de la végétation.
- apporter de la couleur avec un marquage au sol coloré.







Les références sélectionnées :















Ismaël Nayla Anton Sacha

Le nom est «exotique»

Parvis:

Un véritable «jardin public» avec une mare, des sièges et des tables pour pique-niquer destiné aux élèves et aux habitants sur des temps bien définis.

Cour A:

Ici le sol de la cour est recouvert de copeaux de bois, des chemins en pas japonais permettent de relier les différents espaces. Des tables de pingpong offrent la possibilité de se dépenser, des assises en gradins ainsi que de longs bancs invitent à s'asseoir. Des plantes grimpent sur les façades pour apporter de la fraîcheur et une cabane permet de s'isoler.

Voie pompier : espace de circulation et de contemplation.

Cour B:

Deux terrains permettent de jouer au foot ou au basket avec des marquages au sol ajoutant de la couleur ou de la végétation (lignes de limite engazonnées), une cabane invite à la tranquillité, une serre permet la culture de nouveaux végétaux, des végétaux grimpent sur les poteaux du préau et les façades et des gradins rectilignes permettent aux élèves de s'asseoir.

Végétation:

- de la pelouse, des arbres, des arbustes.
- un marquage au sol «végétal».
- fleurs mélifères.

Eau: présence d'une mare.

Aménagements emblématiques :

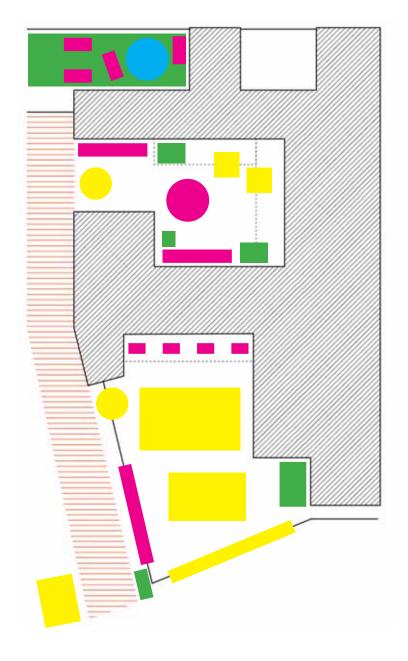
- tables de ping pong, cabanes, serre







Les références sélectionnées:





assises végétation

eau

équipements

Maya Ajar Aisha Katia Mario

Cours nature

Parvis:

Cet espace est redonné à la ville pour proposer un aménagement urbain attrayant à l'entrée du collège avec un système de jets d'eau et de miroirs d'eau permettant également aux élèves et aux habitant.e.s de se rafraîchir en période de forte chaleur.

Cour A:

Cette cour est essentiellement engazonnée, des assises en osier invitent à la détente et à s'asseoir. Un chemin en pierre permet de circuler sans se salir les pieds par mauvais temps.

Voie pompier : piste d'athlétisme.

Cour B:

Une scène permet d'organiser des spectacles (danse, musique, théâtre, chant,etc.) et de donner des représentations. Des transats permettent de se reposer et des jeux de société sont mis à disposition. Le matériau utilisé est essentiellement du gravier dans cette cour. Un terrain de foot/basket type «city» est également présent. Des plantes grimpent sur le préau et les façades pour apporter un peu d'ombre.

Eau : deux fontaines à eau potable, miroir d'eau, jets d'eau.

Végétation :

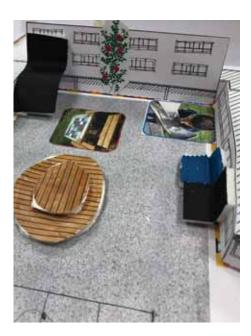
- arbres, pelouse, arbustes.
- fleurs mélifères.
- des plantes grimpantes sur les façades et les poteaux.

Aménagements emblématiques :

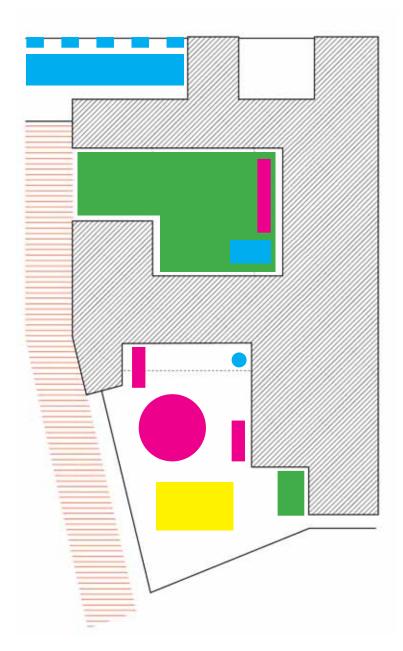
- fontaines à eau
- une scène, une piste d'athlétisme, des transats.







Les références sélectionnées:





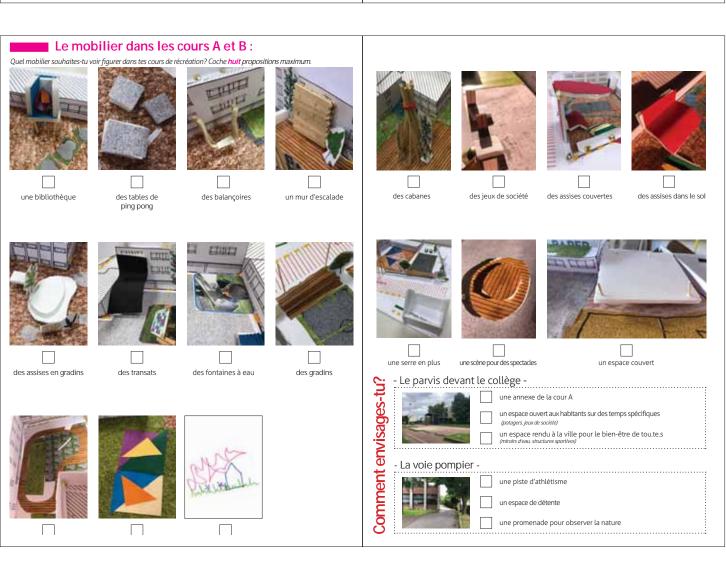






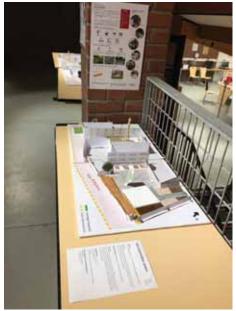






EXPOSITION ET VOTE







QUELQUES CHIFFRES

Effectif au sein du collège Henri Barbusse :

- 537 élèves
- 82 adultes
- 455 bulletins de vote

Nombre de participant.e.s au vote :



74%
de l'ensemble du collège
a voté



78%

- des élèves
- 9 élèves de UP2A
 118 élèves de 6^{ème}
- 108 élèves de 5^{ème}
- 104 élèves de 4^{ème}
- 72 élèves de 3^{ème}
- 10 élèves

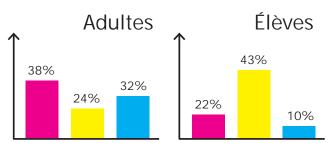


À l'issue du dépouillement des bulletins de votes, une proposition a été soumise par plusieurs élèves : installer des casiers dans la cour de récréation pour alléger la charge de livres qu'ils.elles ont à transporter quotidiennement.

La voie POMPIERS:



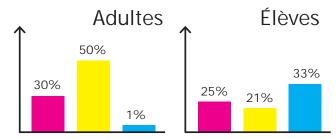
- A. une piste d'athlétisme
- B. un espace de détente
- C. une promenade pour observer la nature



Le PARVIS:



- A. une annexe de la cour A
- B. un espace ouvert aux habitants sur des temps spécifiques (potagers, jeux de société)
- C. un espace rendu à la ville pour le bien-être de tou.te.s (miroirs d'eau, structures sportives)



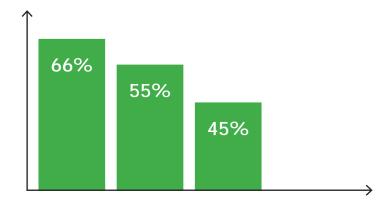
Les MATÉRIAUX :



La VÉGÉTATION :

En ce qui concerne l'apport de végétation dans les cours de récréation les éléments suivants ont été plebiscités lors du vote (adute et jeune public inclus):

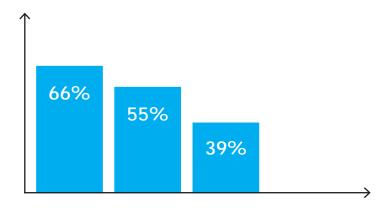
- 1. des assises végétalisées
- 2. marquage au sol végétal
- 3. plantes grimpantes (sur les façades et les poteaux)



L'EAU:

En ce qui concerne l'apport d'eau dans les cours de récréation, les éléments suivants ont été plebiscités lors du vote (adute et jeune public inclus):

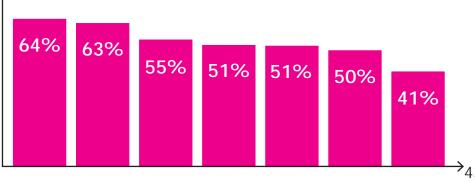
- 1. des jets d'eau
- 2. un chemin d'eau
- 3. un miroir d'eau

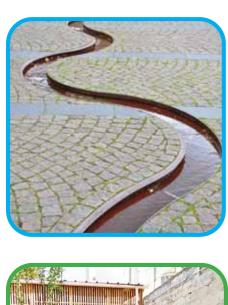


LES ÉQUIPEMENTS :

En ce qui concerne l'apport d'eau dans les cours de récréation. les éléments suivants ont été plebiscités lors du vote (adute et jeune public inclus):

- 1. fontaines à eau
- 2. balançoires («assises suspendues»)
- 3. gradins («assises collectives»)
- 4. transats («assises allongées»)
- 5. mur d'escalade
- 6. tables de ping pong
- 7. espace couvert























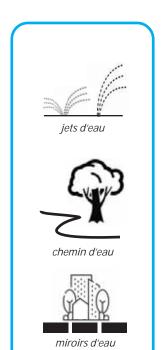




LE PROGRAMME DES COURS À RÉAMÉNAGER

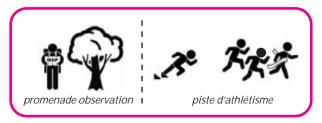
La concertation du jeune public ainsi que le vote, auquel l'ensemble de l'établissement a participé, ont permis de faire émerger les éléments programmatiques des cours A et B, de la voie pompiers ainsi que du parvis devant le collège Henri Barbusse :

PARVIS:

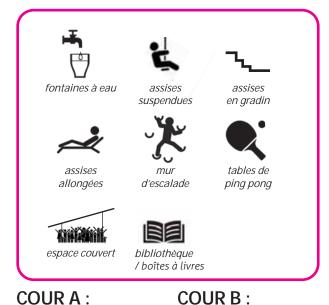


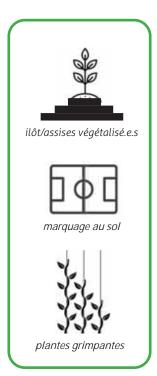


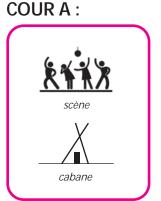
VOIE POMPIERS:



COUR A et B:

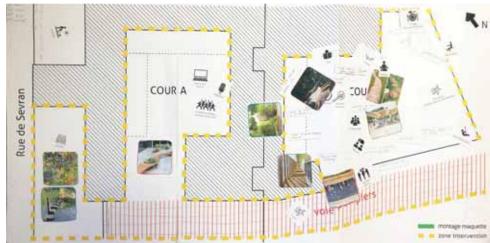




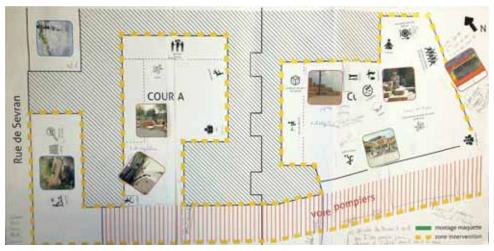








Plan produit par le public adulte lors des ateliers de conception



Plan produit par le public adulte lors des ateliers de conception

CONCERTATION DU PUBLIC ADULTE

La participation du public adulte au dispositif de concertation avait pour objectif de faire émerger des propositions de spatialisation en tenant compte des besoins des membres du personnel de l'établissement et des contraintes des services techniques en charge du projet.

Membres du personnel de l'établissement Henri Barbusse (équipe pédagogique, vie scolaire, direction, personnel d'entretien) :

Tou.te.s les adultes intervenants au sein de l'établissement Henri Barbusse ont été invité.e.s à participer aux ateliers de concertation selon le déroulé et le calendrier suivant :

Atelier 1 (jeudi 07.10.2021) : sensibilisation aux principes d'une cour OASIS et à la démarche de concertation mise en place au collège Henri Barbusse.

Atelier 2 (mercredi 20.10.2021): visites des collèges Pierre Mendès France (Paris), Pierre Alviset (Paris) et Jean-Pierre Timbaud (Bobigny).

Atelier 3 (mardi 09.11.2021) : retour sur les besoins liés à chaque usage de la cour de récréation et alimentation du programme sur base des premiers éléments de la concertation jeune public. Intégration des contraintes techniques et objectifs des services techniques du Département.

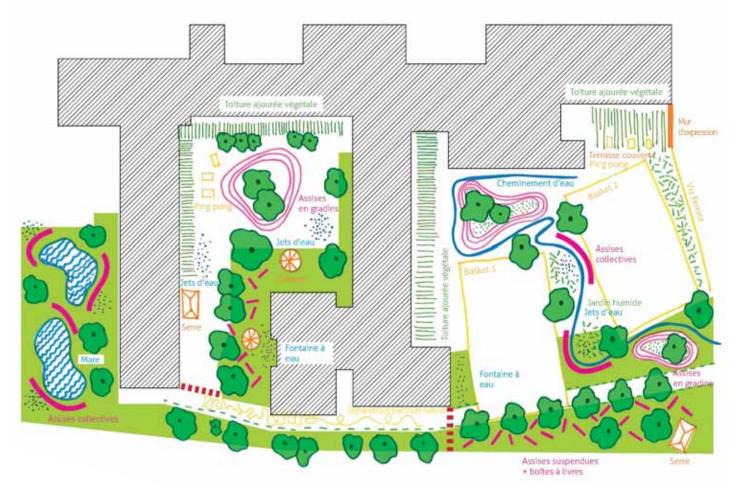
Atelier 4 (jeudi 25.11.2021): spatialisation du projet de réaménagement des cours A et B.

Atelier 5 (mercredi 01/12/2021): spatialisation du projet de réaménagement des cours A et B en équipes mixtes (membres du Conseil de Vie Citoyenne, professeur.e.s, parents d'élèves, membres des services en charge du projet).

Les premiers temps de sensibilisation (T1 et T2) ont permis d'aborder les notions de surveillance, de responsabilité, d'entretien et d'usage de la cour de récréation. Ils furent également l'occasion de définir avec précision les besoins des professeur.e.s ainsi que ceux des membres de la vie scolaire : pourvoir faire cours en extérieur, pouvoir organiser des «temps forts» en extérieur (spectacle danse, musique, théâtre, etc.), pouvoir déjeuner à l'éxtérieur, pouvoir continuer à faire cours et à dispenser l'AS dans les cours de récréation pour les professeur.e.s de sport.

Les différentes visites de collèges proposées ont également initié le débat et fait émerger la nécessité que le collège Henri Barbusse puisse être appuyé par une association, une structure extérieure qui serait chargée de la gestion de ces espaces et de la «programmation» (dans un principe d'ouverture sur la ville) qui pourrait y être mise en place.

Les temps de conception (T3, T4, T5) ont permis d'alimenter le programme pré-dessiné par les élèves de la classe de 5èmeB en fonction des disciplines enseignées ou des activités portées par chacun.e.s au sein de la cour de récréation : gradins, espaces couverts, jeux de société, filet pour éviter que les ballons ne terminent dans les jardins des habitations voisines, essuis-pieds devant chaque porte donnant sur des locaux intérieurs, éco pâturage pour entretenir les espaces verts, espaces couverts.. Ces trois ateliers ont également conduit à des propositions de spatialisation en tenant compte des contraintes recontrées dans la pratique professionnelle de chacun (surveillance, entretien des espaces). Ils ont également permis de définir les nouvelles clôtures des cours de récréation en tenant compte de la capacité humaine de la vie scolaire à surveiller ces espaces (2 surveillant.e.s maximum par cour de récréation).



Plan A proposé aux participant.e.s de l'atelier croisé du mercredi 01 décembre 2021



Plan B proposé aux participant.e.s de l'atelier croisé du mercredi 01 décembre 2021

Membres des services techniques en charge du projet de réaménagement :

Tous les adultes intervenants au sein de l'établissement Henri Barbusse ont été invité.e.s à participer aux ateliers de concertation selon le calendrier et déroulé suivant :

Atelier 1 (jeudi 07.10.2021) : sensibilisation aux principes d'un cour OASIS et à la démarche de concertation

Atelier 2 (mercredi 20.10.2021): visites des collèges Pierre Mendès France (Paris), Pierre Alviset (Paris) et Jean-Pierre Timbaud (Bobigny).

Atelier 3 (mardi 09.11.2021) : retour sur les besoins liés à chaque usage de la cour de récréation et alimentation du programme sur base des premiers éléments de la concertation jeune public. Intégration des contraintes techniques et objectifs des services techniques du Département.

Atelier 4 (mercredi 01/12/2021): spatialisation du projet de réaménagement des cours A et B en équipes mixtes (membres du Conseil de Vie Citoyenne, professeur.e.s, parents d'élèves, membres des services en charge du projet).

Parents d'élèves :

Tous les parents d'élèves du l'établissement Henri Barbusse ont été invités à participer aux ateliers de concertation selon le calendrier et déroulé suivant :

Atelier 1 (jeudi 07.10.2021) : sensibilisation aux principes d'un cour OASIS et à la démarche de concertation

Atelier 2 (mercredi 20.10.2021): visites des collèges Pierre Mendès France (Paris), Pierre Alviset (Paris) et Jean-Pierre Timbaud (Bobigny).

Atelier 3 (mercredi 01/12/2021): spatialisation du projet de réaménagement des cours A et B en équipes mixtes (membres du Conseil de Vie Citoyenne, professeur.e.s, parents d'élèves, membres des services en charge du projet).

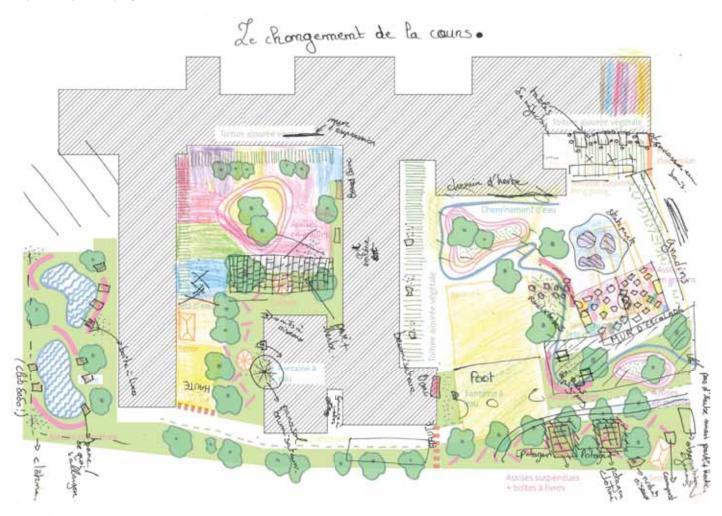
ATELIER CROISÉ

Ce dernier atelier avait lieu mercredi 01 décembre 2021 et visait à acter les différents principes de spatialisation pour les réaménagements des cours A et B du collège Henri Barbusse. Les participant.e.s étaient améné.e.s à travailler en groupe mixte (membres du Conseil de Vie Citoyenne, professeur.e.s, parents d'élèves, membre des services en charge du projet) autour d'un plan (ci-contre) et à apporter les modifications qu'ils jugeaient nécessaires en les justifiant. Deux grandes intentions de projet ont émergé lors de cet atelier : un chemin d'eau sur la voie pompiers et structurant les deux cours et le parvis, un chemin d'eau seulement dans la cour B et entouré de végétation pour que celui-ci ne soit trop accessible et rapidement détérioré.

À l'issue de cet atelier il a été convenu avec les professeur.e.s d'EPS du collège Henri Barbusse qu'il était nécessaire de conserver deux terrains de basket (15x22m) placés côte à côte dans la cour B.



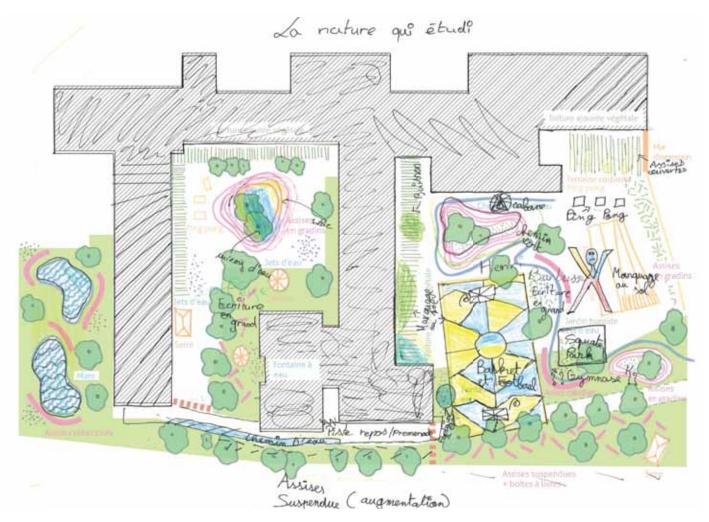
Plan produit par les professeur.e.s d'EPS lors de l'atelier croisé du mercredi 01 décembre 2021



Plan produit par les participant.e.s à l'atelier croisé du mercredi 01 décembre 2021



Plan produit par les participant.e.s à l'atelier croisé du mercredi 01 décembre 2021



Plan produit par les participant.e.s à l'atelier croisé du mercredi 01 décembre 2021

4. Les préconisations d'aménagements

Pour le réaménagement des cours de récréation il semble important de diversifier les ambiances paysagères et proposer des équipements qui permettent différents types d'interactions : individuel, intermédiaire et collectif. Les dispositifs «multi-usages» sont également à favoriser pour ainsi permettre une grande mixité d'usages et de pratiques à l'échelle des cours de récréation (par exemple : gradin qui devient dispositif de grimpe puis scène). Des équipements permettant le contact avec la nature sont également nécessaires au bon fonctionnement d'une cour OASIS : dispositif d'observation de la nature, abri pour la petite faune.

Fontaines à eau:

Ce type d'aménagement a largement été plébiscité par les élèves, c'est d'ailleurs celui qui a remporté le plus grand nombre de suffrages. Les élèves de la 5èmeB, ainsi que ceux du CVC ont souligné l'importance d'avoir des points d'eau à l'extérieur des WC car ceux-ci sont souvent dans un mauvais état et peuvent devenir de véritables zones de conflit ou de harcèlement pour certain.e.s élèves.

Assises:

D'une façon générale il semble important pour les élèves de pouvoir varier le type d'assise ainsi que le rapport aux autres que ce type d'aménagement induit : assises collectives, assises en petits groupes, assises individuelles. Au fil des différents ateliers de concertation, les élèves de la 5èmeB ont progressivement fait émerger différents types d'assises : des assises «suspendues» (hamac, balançoire, etc.), des assises en gradins (nivellement paysager ou à l'aide de dispositifs construits).

Dispositif de grimpe :

Il n'est pas toujours nécessaire de prendre de la hauteur pour s'entrainer à la grimpe. Ces dispositifs s'inspirent des principes de «bloc» où la hauteur n'est pas ce qui compte mais le parcours. Ces dispositifs sont à associer à des sols souples pour amortir les chutes éventuelles.

Cabanes:

Petite proportion pour éviter les rassemblements trop importants. Privilégier les matériaux qui laissent passer la lumière et permettent la surveillance (osier, branchage, bardage à claire-voie).

Espace couvert:

Une structure qui permet d'abriter un maximum d'usager.e.s en laissant passer la lumière. Privilégier les structures en bois et couverture légère, de couleur claire.

Scène:

Une structure qui permet d'abriter un maximum d'usager.e.s en laissant passer la lumière. Privillégier les structures en bois et couverture legère, de couleur claire.

Bibliothèque/boîtes à livres :

Laisser certains livre en accès à l'extérieur à travers un principe de meuble mobile ou de boîte à livres en extérieur.

Marquage au sol/signalétique

Les élèves ont été très nombreu.ses.x à proposer d'apporter de la couleur au niveau du sol et des murs.

Cheminement:

Les élèves ont largement plébiscité les formes courbes et le principe de «pas japonais».